

## ASSOCIATION ATHLETIQUE ALSACIENNE (A.A.A)

Le saviez-vous ? L'A.A.A est la première association sportive créée en France en milieu scolaire (1888). Cette association a pour objet le développement des pratiques sportives dans notre établissement. Elle permet à de nombreux élèves de découvrir de nouveaux sports et de se confronter à d'autres équipes, à d'autres écoles.

Depuis quelques années, cette vieille association retrouve son dynamisme initial.

Ces dernières années, les élèves de l'école ont obtenu d'excellents résultats au niveau national et régional et tous attendent la reprise des championnats avec impatience.

L'A.A.A est affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Différentes activités sportives sont proposées en vue de rencontres avec d'autres établissements scolaires (les compétitions ne sont pas obligatoires).

### Pour l'année 2012/2013, l'A.A.A fonctionnera sous la forme suivante :

- **VOLLEY-BALL** : Professeur : **M. FACHENA**

Entraînements et compétitions le mercredi après-midi.

- **JUDO** : Professeur : **M. GIET**

Entraînements dans le gymnase CHARCOT, lundi et vendredi de 13h00 à 14h00

Compétitions non obligatoires. Passages de grades.....

- **BASKET-BALL** : Professeurs : **Mlle GARAT, Mme SONNES-CITÉ** aidées de **Mr FABREJON**

Entraînements et compétitions le mercredi après-midi.

- **BADMINTON** : Professeur : **Mme DOUGÉ**

Entraînements dans le gymnase 2000, lundi et mardi de 13h00 à 14h00.

Compétitions le mercredi après-midi.

- **GYMNASTIQUE SPORTIVE** : Professeur : **Mme LE GALL**

Entraînements lundi de 13h à 14h et mardi de 17h à 19h au gymnase 128.

Compétitions facultatives les mercredis après midi.

Dans le cadre de l'entraînement, un élève peut participer à plusieurs activités, mais pour la compétition, un choix doit être fait.

Nous insistons sur le caractère formateur de ces pratiques sportives. D'une part, elles inscrivent l'élève dans la vie associative : par le biais des compétitions, l'élève est amené à occuper plusieurs rôles en tant que joueur, arbitre, organisateur de rencontres. D'autre part, cette éducation sportive est complémentaire de celle dispensée pendant les heures de cours en EPS.

L'association sportive n'est pas obligatoire, mais y adhérer implique une présence assidue aux activités choisies. Un contrôle de présence sera effectué. En cas d'absence non justifiée au préalable par la famille, un SMS lui sera envoyé pour signaler l'absence.

### **DOCUMENTS INDISPENSABLES POUR L'INSCRIPTION A L'A.A.A**

- **2 photos d'identité**
- **55 euros** pour l'adhésion annuelle prix de la licence UNSS obligatoire. Etablir un chèque à l'ordre de : « Association Athlétique Alsacienne »
- **La fiche d'inscription ci-jointe.**
- **Le certificat médical** de non contre-indication à la pratique du sport choisi.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**

Les informations relatives à l'A.A.A (horaires et lieux des rencontres, résultats...) seront affichées sur les portes du gymnase Charcot.

**Les inscriptions seront enregistrées le mercredi 19 septembre 2012 auprès des professeurs d'EPS ou lors des premiers cours et le dossier complet d'inscription remis à Mme Catherine Guillaud, CPE des activités périscolaires.**

-----  
A Paris, le 5 juillet 2012,

Le Provisur,  
Président de l'A.S,

Le Censeur,

Le professeur d'EPS,  
Secrétaire de l'A.S,

**Attention : Des activités sportives, payantes, sont également proposées dans le cadre des activités annexes (cf circulaire du 5 juillet 2012)**

ECOLE ALSACIENNE  
109 rue Notre Dame des Champs  
75006 PARIS

Année scolaire 2012-2013

ASSOCIATION ATHLETIQUE ALSACIENNE  
(Affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire)

FICHE D'INSCRIPTION
---------------------

Je soussigné père, mère, tuteur,.....

Demeurant à : .....

Téléphone : .....

Autorise l'élève : NOM : .....PRENOM : .....

Né(e) le : ...../...../.....

Classe : .....

► à participer à l'activité(s) choisie(s) : .....

► à faire partie de l'AAA et à participer aux compétitions sportives organisées par l'UNSS.

► à se rendre par ses propres moyens sur les lieux des compétitions (1)

En outre, j'accepte que les responsables de l'AAA ou de l'UNSS autorisent en mon nom, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité. (1)

J'atteste sur l'honneur que mon enfant est assuré conformément à la législation en vigueur.

NB :  Je suis bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire. (2)

Fait à ....., le .....

Signature :

**IMPORTANT** : Joindre la présente **fiche d'inscription**, le **certificat médical**, les **deux photos d'identités** et le règlement de **55 euros** dans **une enveloppe portant nom, prénom, classe et activité(s) choisie(s) à Mme GUILLAUD, CPE des activités périscolaires.**

(1) A rayer en cas de refus d'autorisation.

(2) Chèque d'inscription de 25 euros + photocopie de l'ARS (l'état nous versera la différence.)